

Le partenariat dans une recherche sur la gouvernance territoriale : entre hybridation et bricolage !

Eduardo Chia, Christophe Soulard
Umr Innovation, Montpellier

Le partenariat, avons nous l'habitude de dire, ne se décrète pas, il se construit ! Il va dépendre de la qualité des relations qui s'établissent entre les (futurs) partenaires. Les relations vont dépendre à leur tour de la capacité que les partenaires auront à parler le même langage, pour élaborer un projet et un cadre éthique communs. Or, la coordination entre acteurs à propos du territoire est une situation complexe qui nécessite non seulement de dispositifs de dialogue particuliers à géométrie variable, du bricolage, mais aussi des formes d'hybridation inédites qui modifient les espaces de coopération.

Nous illustrerons le processus de construction du partenariat dans le cas du programme PSDR Gouv.Innov dont l'objectif est d'étudier les modes de gouvernance de territoires à l'œuvre dans la région Languedoc Roussillon. Un regard particulier sera porté sur l'étude des conditions de mise en œuvre, par des collectivités locales, de dispositifs de gestion intégrée des territoires qui visent à renforcer la participation des acteurs du monde rural aux décisions locales, les agriculteurs en particulier. On fait en effet l'hypothèse que les activités rurales sont sous représentées et/ou que les procédures d'aménagement sont souvent porteuses d'une vision de l'action qui a tendance à considérer les espaces agricoles, et plus généralement les espaces non bâtis, comme une réserve d'urbanisation plutôt que comme des espaces à gérer pouvant remplir d'autres fonctions (productives, environnementales et patrimoniales, de services aux populations, d'insertion sociale, etc.).

Mais le projet Gouv.Innov est le produit d'une première hybridation : à l'origine, le projet **Gouv.Innov I** résulte du rapprochement entre trois déclarations d'intention de chercheurs et de 2 déclarations d'acteurs (février 2007). Après avis favorable du Comité Scientifique (note B), le premier comité de pilotage PSDR (juillet 2007) l'a accepté pour un an en demandant à ce qu'il soit amélioré pour un financement de trois ans. Le projet a donc été retravaillé fin 2007 afin d'améliorer sa lisibilité scientifique, la pertinence des terrains et la qualité du partenariat régional. Le projet **Gouv.Innov II** est déposé au Comité de Pilotage PSDR LR pour une durée de trois ans, ses responsables ayant préféré décaler le démarrage effectif des recherches à mi-2008.

Il nous fallait donc construire le partenariat à tous les niveaux : dans l'équipe de recherche, entre les chercheurs et les acteurs, et entre des acteurs qui n'avaient pas l'habitude de travailler entre eux.

Les premières évolutions du projet, après un an et demi sont intéressantes en terme de dynamique : alors que certains partenariats se sont réduits, avec momentanément des instants de crise et de désaccords, de nouveaux développements partenariaux ont surgi ouvrant des explorations nouvelles. Sur le temps long, on voit qu'une confiance s'établie entre certains acteurs du projet, au risque d'en distancier d'autres. Mais à ce stade, cette confiance reste fragile, sujette à des crises, des remises en cause du partenariat et suppose une perpétuelle réorganisation du travail et des objectifs à définir pour maintenir le fil d'une histoire vers les buts du projet.